

Traitement dictionnaire des faits argotiques en français. Dimensions historique, linguistique et culturelle

Ala Eddine BAKHOUC

LIDILEM, Université Stendhal Grenoble III (France)

LDC, Université de Jendouba (Tunisie)

Université de Carthage (Tunisie)

abakhouch@yahoo.fr

REZUMAT: Abordarea lexicografică a argoului francez. Dimensiunile istorică, lingvistică și culturală

Acest studiu este dedicat tratamentului lexicografic al argoului în limba franceză. Obiectivul principal este de a analiza diferitele opțiuni sau implicații teoretice care stau la baza tipologiilor în dicționarele de argou reținute. Scopul nostru este de a arăta modul în care obiectul unei descrieri este obținut în funcție de o anumită concepție prealabilă despre faptul de descris sau de modelizat. Mai multe puncte referitoare la problematica noastră vor fi explicate: absența unui „*notații unificate*” (COLIN 1990: 126) comună (pentru același fenomen) tuturor dicționarelor de argou francez; prezența intrărilor este determinată de diferiți factori lingvistici și metalingvistici; criptarea și înregistrarea „*oralității trecătoare*”; particularitățile, în special lingvistice, remarcabile în marea vogă a dicționarelor de argou. Tratarea acestor aspecte va fi susținută de exemple documentate lingvistic și se va face în funcție de diferite abordări descriptive și teoretice, cea mai importantă fiind lingvistica de corpus (abreviată LC). După investigația lexicografică, vom discuta în detaliu utilitatea migrației diacronice a unor termeni și expresii argotice dintr-o limbă în alta. Vor fi relevate și subliniate diferențele în „*utilizarea lexicografică a argoului în funcție de culturi*” (MONOD 1966: 12). Pe baza corpusului, studiul va cuprinde cinci părți. În urma demersului nostru metodologic preliminar și a unei scurte treceri în revistă diacronice a literaturii (prima parte), ne vom concentra asupra perspectivei taxonomice – tipologia autorilor și variația nomenclaturilor acestora (în a doua parte). Apoi vom discuta despre sintaxa argoului, mai ales despre microstructura lexicografică (partea a treia). Ne vom interesa, în cele din urmă, de dimensiunea semantică a intrărilor (partea a patra), ceea ce ne va permite delimitarea atât a aspectelor lor fonetice și fonologice cât și sublinierea, prin urmare, a pertinentei variației lor retorice, în ceea ce privește nivelul de limbă (partea a cincea).

CUVINTE-CHEIE: *argou, lexicografie franceză, migrație diacronică, variații culturale*

ABSTRACT: Lexicographical Treatment of Facts in French Slang. Historical, Linguistic and Cultural Dimensions

This study is devoted to the lexicographical treatment of slang in French. Its main objective is to analyse the various choices or theoretical implications that underlie typologies found in slang dictionaries. This is to show how a description object is obtained based on some previous design thanks to a description or model. Many points relating to our problems will be explained: the absence of a “*unified notation*” (COLIN 1990: 126) common (for the same phenomenon) to all French slang dictionaries; the presence of entries is determined by various linguistic and meta-linguistic factors; encryption and recording of “*fleet-ing orality*”; particularly the remarkable linguistic features in vogue slang dictionaries. Consideration of these issues will be supported by documented examples linguistically and will be presented in the light of various descriptive and theoretical approaches, the most important of which is corpus linguistics (abbreviated LC). After the lexicographical investigation, we will discuss in detail the usefulness of migration diachronic terms and slang expressions from one language to another. Will be raised and the differences pointed in “*lexicographical use of slang in different cultures*” (MONOD 1966: 12). On the basis of the corpus, the study will include five parts. Following our preliminary, methodological part, and a short diachronic survey of literature, we focus on the taxonomist perspective – typology of authors and variation in their nomenclatures (second part). Then we discuss the slang syntax, especially lexicographical microstructures. Finally, we tackle the semantic dimension of the inputs, which would define both their phonological and phonetic aspect and therefore emphasize the relevance of their rhetoric variation, in terms of language levels.

KEYWORDS: *slang, French lexicography, diachronic migration, cultural variations*



RÉSUMÉ

Cette étude est consacrée au traitement lexicographique de l’argot en français. L’objectif majeur est d’analyser les différents choix ou implications théoriques que sous-tendent les typologies dans les dictionnaires argotiques retenues. Il s’agit de montrer comment un objet de description est obtenu en fonction d’une certaine conception préalable du fait à décrire ou à modéliser. De multiples points relatifs à notre problématique seront explicités : l’absence d’une « *notation unifiée* » (COLIN 1990 : 126) commune (pour le même phénomène) à tous les dictionnaires argotiques français ; la présence d’entrées est déterminée par divers facteurs linguistiques et métalinguistiques ; le cryptage et l’enregistrement des « *fugaces de l’oralité* » ; les particularités, surtout linguistiques, remarquables dans la grande vogue des dictionnaires argotiques. L’examen de ces questions sera appuyé par des

exemples linguistiquement attestés et se fera à la lumière de diverses approches descriptives et théoriques dont la plus importante est la linguistique de corpus (abrégé par LC). Après l'enquête lexicographique, nous aborderons de façon détaillée l'utilité de la migration diachronique de termes et expressions argotiques d'une langue à l'autre. Seront ainsi soulevés les différences pointées dans « *l'emploi lexicographique de l'argot en fonction des cultures* » (MONOD 1966 : 12). Basé sur corpus, l'étude comprendra cinq parties. Faisant suite à nos préliminaires méthodologiques et à un bref aperçu diachronique de la littérature (la première partie), on mettra l'accent sur la perspective taxinomiste – typologie des auteurs et variation de leurs nomenclatures – (deuxième partie). Sera abordée ensuite la syntaxe de l'argot, notamment la microstructure lexicographique (troisième partie). Nous nous intéressons, enfin, à la dimension sémantique des entrées (quatrième partie), ce qui permettrait de délimiter à la fois leur aspect phonétique et phonologique et de souligner par conséquent, la pertinence de leur variation rhétorique, en termes de niveaux de langues (cinquième partie).

MOTS-CLÉS : *argot, lexicographie française, diachronie, migration, variations culturelles*



Introduction



LE MOYEN LE PLUS SIMPLE de recenser l'argot dans un dictionnaire de spécialité est de présenter les mots dans un ordre alphabétique, dont la forme canonique est celle des dictionnaires de la langue en général. Est mise en scène ici l'opération même de classement et les implications tant théoriques qu'empiriques qui la sous-tendent et qui permettent à l'auteur d'explicitier ses choix mais aussi parfois, en fonction du co-texte, de marquer son point de vue. Par rapport aux typologies argotiques, les lexicographes partent de l'enregistrement et du cryptage des parlures, d'où l'ancrage dans une perspective propre qui caractérise nombre d'entre eux. Nous nous proposons ici d'examiner le fonctionnement de ces différentes typologies d'argot, ou plutôt d'une partie de ces différentes typologies, en analysant le rôle des unités lexicales qui les constituent dans les genres spécifiques (dictionnaire argotique).

Les entrées des ouvrages sont loin d'être le seul moyen d'explicitier les ressemblances et les dissemblances lexicographiques, et elles ont d'ailleurs d'autres fonctions que le seul répertoire. Notre approche se veut essentiellement taxinomiste (elle prend en compte le lexique, la syntaxe et certaines caractéristiques sémantiques). Nous nous efforcerons de préciser, dans la mesure du possible, en quoi les dictionnaires étudiés, au-delà d'un fonctionnement similaire, jouent chacun en fonction de sa nomenclature propre des rôles spécifiques dans le traitement argotologique.

Notre hypothèse de travail est donc double : d'une part, nous pensons qu'il existe bien une classe de dictionnaires d'argot, qui ont globalement un fonctionnement linguistique commun, et qui se distinguent d'autres à fonction métalinguistique, même si ces derniers recourent souvent au même matériau lexical ; d'autre part, ces dictionnaires fonctionnent culturellement selon une opération de cryptage. Ainsi, de nombreux dictionnaires, au-delà de leur portée et de leur fonctionnement linguistique, auraient une spécialisation culturelle conditionnée par leur profil syntaxique et sémantique qui expliquerait un fonctionnement spécifique au sein d'un genre d'écrit spécialisé.

Nous fondons notre analyse sur une exploitation de la partie française des dictionnaires-glossaires, toutes entrées confondues, ce qui représente trois bases de données lexicographiques. Notre propos ne portera pas sur les différences observées en fonction des entrées exclusivement, mais s'efforcera de mettre en lumière quelques grandes tendances concernant le traitement lexicographique de l'argot dans la totalité du corpus et ce, compte tenu de paramètres préalablement définis.

1. Préliminaires et aperçu diachronique

Nous étudions les dictionnaires d'argot constitutifs du processus de construction de connaissance dans différentes disciplines. Ils sont un genre d'écrit assez ancien. Il est de plus en plus évident que le premier dictionnaire de ce type est le *Jargon d'Argot Réformé* (CHÉREAU 1628). Il se caractérise par la présentation des faits d'une démarche lexicographique, mais il se centre sur un vocabulaire typique de la période de Louis XIII. C'est dans ce contexte que différentes rédactions de ce livre, parfois avec des altérations, ont été mises en application. Les travaux de GRANVAL (1725) et de CHALOPIN (1821), pour ne citer que quelques exemples, attestent de la véracité de ce propos. C'est également, le 19^e siècle qui a alimenté le plus les travaux dictionnaires (Hugo, Balzac et Sue) en focalisant l'écriture sur la curiosité du lectorat. Il est clair que la nouveauté de différentes approches dictionnaires peut également être mise en évidence.

Ainsi, l'objectif majeur du dictionnaire d'argot s'est vu modifier intégralement en deux siècles. La première motivation des dictionnaires d'argot était pragmatique. Cette approche de type praxéologique se basait sur le langage destiné aux différentes structures de la société régnante en vue d'améliorer son décodage. Bien que l'analyse dictionnaire reste à l'heure actuelle un outil puissant pour l'indexation et l'étude des réseaux argotiques, certaines insuffisances lui sont reprochées. GADET (1992 : 123) cite par exemple le manque de discernement au sujet des données recueillies. Cette hétérogénéité

(exemple : inconvéniéent des constructions non identifiables utilisant un dérivé morphologique) est mise en avant au 19^e siècle par le biais d'un jeu subtil établi entre éditeurs, auteurs et lecteurs. Ces constructions restent toutefois marginales dans notre étude. La démarche ainsi explicitée ne permettrait pas de faire ressortir les spécificités argotiques dans les dictionnaires contemporains. Par ailleurs, SOURDOT (2002 : 21) considère l'argot comme « *une langue spéciale des classes dangereuses de la société* » [1].

2. Perspective taxinomiste

L'étude consiste ici en l'exploration des dictionnaires d'argot dans le but de les caractériser. L'intérêt est de montrer, par exemple, quels aspects du travail d'un auteur sont mis en œuvre dans un (ensemble de) dictionnaire. Il s'agit en quelque sorte de reconstruire une image de l'argot à travers les dictionnaires, tout en explorant les raisons pour lesquelles ils ont été élaborés. Notre démarche, se centrant sur la caractérisation des pratiques argotiques dans les dictionnaires, notre méthodologie suit plutôt les principes des argots selon le co(n)texte d'emploi.

2.1. Typologie des dictionnaires

Dans cette approche, les raisons pour lesquels un dictionnaire est confectionné sont explorées. Selon MÉVEL *et al.* (1990 : 240) deux méthodes peuvent être utilisées. La première consiste à mettre en place des entretiens directs avec les auteurs ou les éditeurs pour connaître les motivations qui les amènent à produire un dictionnaire d'argot. La seconde consiste à étudier ces raisons à travers les textes eux-mêmes, ce qui rejoint notre approche dans laquelle le point de départ est l'étude des « faits argotiques en français » à travers une analyse du corpus.

De nombreux schémas explorant les dictionnaires argotiques sont proposés DELVAU (1883), GUIRAUD (1956), ESNAULT (1965) et DUMESTRE (1985). L'étude de MELA (1988), intéressante pour nous, car elle exclut les obligations éditoriales de lancer des produits plus ou moins nouveaux. Contrairement à ce que l'on trouve dans les schémas proposés par d'autres auteurs, VAN GENNEP (1968 : 78) propose une classification de six catégories selon leur fonction rhétorique :

1. austère ; les auteurs relèvent une austérité dans le travail (ex. : ESNAULT (1965), *Dictionnaire historique des argots français*) ;
2. simple : Les auteurs établissent des explications compréhensibles pour tout lecteur (ex. : CARADEC (1977), *Dictionnaire du français argotique et populaire*) ;

3. poétique : la fonction rhétorique est ici mise en évidence (ex. : BERLIN (1983), *Le Français vagabond. Dictionnaire d'argot-français, français-argot*) ;
4. titres plus surprenants (ex. : CARADEC (1988), *N'ayons pas peur des mots*) ;
5. titres plus réfléchis (ex. : CELLARD & REY (1980), *Dictionnaire du français non conventionnel*) ;
6. titres plus parodiques (ex. : SIMONIN (1958), *Le petit Simonin illustré* ; PERRET (1984), *Le nouveau petit Perret*).

Cette taxinomie montre combien les auteurs de dictionnaires d'argot éprouvent des difficultés pour délimiter leur champ d'étude et délimiter également leur corpus. Ceci est illustré par la préface des dictionnaires servant généralement à exposer les problèmes relatifs à une définition de l'argot. L'une des difficultés majeures pour ces auteurs est l'explicitation des différences existant entre *argot*, *français populaire* et *français familier*. L'un des atouts majeurs du travail de CARADEC est de proposer une distinction assez éclairante entre le français parlé (par tous les Français) et les argots de profession (entre autres médecins, informaticiens et policiers). Il en va de même pour ESNAULT (1965) qui cherche à mettre en corrélation les mots des groupes non dangereux, « populaire » et ceux des groupes qui tendent aux « méfaits ». Pour sa part, BERLIN (1983 : 13-14) fait distinguer « argot technique », « argot professionnel » et « argot populaire » :

un terme prendra l'étiquette de « populaire » lorsque sa force et sa connotation « canaille » se seront émoussées, et (que) sa compréhension posera un problème à une moindre partie de la population.

(BERLIN 1983 : 25)

2.2. *Typologie des auteurs*

Les lexicographes d'argot s'inscrivent dans le champ de la recherche argotologique et construisent leur point de vue. Les études portant sur l'argot, en particulier les dictionnaires, sont généralement menées par des spécialistes du domaine (les argotiers et les argotologues, dirions-nous). Plusieurs recherches (MANDELBAUM-REINER 1972 ; MONOD 1960 et SAINÉAN 1912) prouvent que les premiers sont des praticiens dont les analyses sont peu ou prou convaincantes, de par la centration de leurs études sur la description des matériaux examinés. Après examen, le résultat de ces analyses correspond, au niveau morphologique, à des méta-réflexions linguistiques. Bien que l'accès à ces recherches ne soit pas donné à tout le monde, la confection des dictionnaires constitue le fruit d'une véritable collaboration entre théoriciens de l'argot et praticiens (GOUDAILLIER 2001). Toutefois, les dictionnaires élaborés par des argotologues génèrent

plus d'entrées lexicales en comparaison avec celles produites par des argotisans. L'engagement de ces auteurs, traduit par l'étendue de leur champ d'investigation, est très manifeste au niveau typographique et au niveau lexical.

2.3. *Variation des nomenclatures*

Dans notre étude argoto-dictionnaire, nous avons réalisé des requêtes ciblées afin de repérer des ressemblances et des dissemblances d'emplois. L'étude réalisée montre des attitudes différentes relatives aux nomenclatures des dictionnaires examinés. Par exemple à la lettre P ne correspond pas le même nombre de mots-vedettes dans sept dictionnaires argotiques. Les écarts sont frappants, nous les présentons ici par ordre croissant d'importance :

- 94 entrées avec P initiale (SIMONIN 1958) ;
- 220 entrées avec P initiale (LE BRETON 1953) ;
- 262 entrées avec P initiale (BERLIN 1983) ;
- 400 entrées avec P initiale (CELLARD & REY 1980) ;
- 520 entrées avec P initiale (CARADEC 1988) ;
- 800 entrées avec P initiale (ESNAULT 1965).

À cette divergence de configurations de mots correspond en partie une convergence minimale de mots-communs. Statistiquement, il est question de 25 entrées similaires sur lesquelles les auteurs concordent :

- (1) **pacif**, **paddock**, **page**, **paire** (se faire la ~), **paluche**, **paetaga**, **patine** (prendre les~), **pébroc**, **pedegree**, **pégal**, **pelure** (« individu méprisable »), **perdreau**, **perquise**, **piano**, **piège** (« barbe »), **pige**, **pilon** (« mendiant »), **planque** (« cachette »), **plombe** (« heure »), **plomber** (« transmettre la syphilis »), **plonger** (« être incarcéré »), **plume** (« pince-monseigneur »), **poivre** (« ivre »), **portugaises** (« oreilles ») et **prix de Diane** (« jolie fille »).

L'absence d'unanimité lexicographique est tributaire à divers facteurs. Dans cette perspective, les auteurs se trouvent confrontés à des degrés variés d'importance au (i) renouvellement des formes lexicales, aux (ii) origines sociologiques divergents et à une (iii) diffusion médiatique importante. Ainsi aura-t-on de façon disproportionnée des macrostructures recensant des néologismes, des archaïsmes et des jargons de spécialité, etc.

3. *Étude de la microstructure de l'argot*

Nous présentons maintenant quelques observations liées à la microstructure des dictionnaires argotiques. Nous partons d'une description linguistique des articles du corpus consultés dans le but de comparer les différentes structures

internes. Ensuite, nous présentons nos analyses des faits ainsi examinés. Nous observons au préalable que les lexicographes d'argot se préoccupent essentiellement de mots isolés (c'est-à-dire décontextualisés). Ce qui témoigne d'une volonté de restreindre une réalité linguistique et sociologique dans un ouvrage de spécialité codé.

Le deuxième constat est lié au nombre de glossaires dans tout le corpus ; la majeure partie des auteurs optent pour une synonymie non lexicale, mais sémantique et recourent à un style synthétique (évitant ainsi les détails). Les explications fournies n'apparaissent pas clairement formulées et si c'est le cas n'apporteraient que très peu d'informations pertinentes et elles portent beaucoup à confusion.

Voici quelques exemples illustratifs :

(2) *pacsif* : « paquet »

(3) *panier* : « postérieur »

Dans ce qui précède, les auteurs font abstraction de signification de « grand nombre » pour (2) comme dans *un paquet de fric* et généralisent l'acception du mot « panier » qui ne figure au sens de « postérieur » que dans quelques rares expressions telles *mettre la main au panier*. Ce constat va dans le sens d'une impossibilité d'assimiler le vocabulaire argotique à une nomenclature quelque peu réifiée (une sorte d'« objet-mots »).

Une autre pratique très fréquente dans les dictionnaires d'argot qui va dans le même sens que ceux de CALVET (2003) et BOUDARD (1970) qui remarquent la récurrence de contextualisation lexicographique des mots-vedettes au moyen d'exemples. Cela semble indiquer dans les articles des dictionnaires le besoin pour l'auteur de manifester sa présence en montrant qu'il gère le propos qu'il cite. Tel est le cas dans ces deux extraits :

(4) **plaga** (à ~) 1. Las, exténué.

Ex. : D'être jour et nuit dans les brancards l'avait mis à **plaga**, au point qu'il savait plus comment larguer cette gloutonne, sans atteinte à sa cote de godant.

2. Avoir ses finances ruinées, son épargne épuisée.

Ex. : Après avoir pesé près de cent tuiles, Désiré se retrouvait à **plaga**. Les dads, le chemin de fer et les bobs avaient eu raison du toutim.

(5) **démurger** Sortir en hâte.

Ex. : Les gaffes avaient démurgé Jojo de sa cellote et l'avaient satané de première.

Concernant le mot-entrée lui-même, nous soulignons le recours constant à des informations importantes relatives à l'utilisation ou à l'origine du mot :

(6) **serrer** Dévaliser. Ne s'applique qu'à une personne et non à un lieu.

Origine. Le mot date de l'époque où les escarpes étranglaient leurs victimes par derrière pour les dévaliser.

Enfin, un schéma plus ou moins typique est à relever dans certaines acceptions, lequel caractérisera un troisième sous-ensemble d'ouvrages. Cela traduit le fait de vouloir proposer au lecteur des articles plus fouillés et complets où figurent respectivement les éléments suivants : étymologie, datation, historique du mot, dérivés morphologiques, citation littéraires, etc. Le schéma identifié semble caractériser chacun des dictionnaires suivants avec un ou deux schémas particuliers :

- ESNAULT (1965), *Dictionnaire historique des argots français* ;
- CELLARD & REY (1980), *Dictionnaire du français non conventionnel*.

Nous fournirons l'illustration ci-après :

(7) **panier** n. m. [...] 2. Postérieur, fessier...

Hist. Dans des emplois sans doute plus littéraires et « galants » que populaires, XVI^e siècle ; *avoir son (le) panier percé*, avoir perdu sa virginité. *Mettre la main au panier*, 1890. Origine controversée.

- A) Des robes à *panier* de l'époque Louis XV. Mais l'écart entre le milieu social utilisant ces *paniers*, et la crudité populaire de l'expression fait difficulté.
- B) De *panier à crottes*, postérieur, anus vers 1890. Mais l'expression ne paraît pas avoir été jamais employée avec une valeur sexuelle.
- C) De « mettre la main au *panier* », XVI^e siècle, dérober avant le repas un fruit, une pâtisserie, etc., disposés dans un panier. L'idée d'une nourriture cachée est également associée au mot dans l'expression usuelle prêtée aux « fruitières » par Furetière : « C'est tout sucre en mon *panier* » ; expression dont l'ambiguïté nourriture | sexe est évidente.
- D) Par déformation de : « mettre la main au *panil* », attesté dès le XIII^e siècle dans un fabliau [...]. Les contextes donnent clairement à *panil* un sens sexuel : « con » ou « cul ». Le mot lui-même est la première forme de *pénil*, pubis, Mont de Vénus, toison pubienne de la femme.
- E) Par jeu de mots sur *panier* / *cabas*, compris comme *cas(bas)*, sexe de la femme. *Cabas*, panier de jonc (XV^e siècle), est couramment employé pour *panier* ; *battre le cabas* précède « faire danser l'anse du *panier* ». Par ailleurs, *cas*, sexe de la femme, est très usuel jusqu'au XVIII^e siècle. Il est impossible, dans l'état des documentations, de trancher entre les hypothèses C) et D) qui restent les plus sérieuses.

L'auteur apparaît ici en tant que sujet effectuant des choix (sérieux), et cette configuration est la plus utilisée dans ce dictionnaire, témoignant d'inventivité scientifique dans l'explication. Nous avons également observé la rareté

des rapports de synonymie, d'analogie et de contiguïté qui soient mis en avant par les lexicographes. Ce manque de renvois linguistiques indique l'usage majoritaire du *principe d'économie de langue* et montre que cette tendance ne permettrait pas d'avoir des dictionnaires aussi performants qu'ils pourraient l'être.

4. Dimension sémantique des entrées

L'analyse qui précède fait ressortir des problèmes relatifs à la description sémantique mise en œuvre dans les articles. Nous repérons, à la suite de CALVET (1991 : 12), des incomplétudes dans les dictionnaires examinés. Nous notons le contraste entre l'usage de définitions élémentaires, les nombreuses occurrences de synonymie et les connotations spécifiques. Ceci met en évidence des jugements de valeur et des néologismes :

(8) *passion* : vice sexuel

(9) *panais* : membre viril

(10) *piner* : posséder charnellement.

La divergence se manifeste en mettant en évidence des syntagmes pseudo-rhétoriques et, en moindre mesure, des euphémismes :

(11) *pipe* (tailler une ~) : Faire une caresse / gâterie buccale sur le membre

(12) *pince* (être chaud de la ~) : Être porté sur la « chose » (PERRET).

Le même travail a été effectué sur le lexique. Nous avons constaté tout d'abord « un vide » lexical au niveau standard, ce qui confirme la tendance de ne pas fournir des explications complètes comme dans :

(13) *partouze* (qui requiert des informations de types) :
« activité sexuelle collective, dont le voyeurisme accepté est l'élément essentiel »
(CELLARD & REY)

ou

« séance collective de débauche sexuelle » (CARADEC).

L'équivalent sémantique proposé à chaque fois n'est pas tout-à-fait satisfaisant. Par exemple :

(14) *envoyer paître* = congédier

Ce dernier verbe relève plutôt d'un emploi soutenu. La fréquence des définitions, différentes pour le même mot, est aussi surprenante :

(15) *panouillard* : « sot » (ESNAULT), « figurant » (CARADEC)

Pour finir, nous attirons l'attention sur les nombreux cas d'homonymies apparentes qui invitent à une redéfinition des entrées comme « homme », « mentalité » et « tomber ».

5. Aspects phonétiques, phonologiques et niveaux de langue

Dans les articles des dictionnaires, la prononciation est d'une part très peu étudiée. Ainsi, les particularités typiques des parlures doivent être mises en évidence comme le R grasseyé ou certaines intonations spécifiques à l'argot. Un lecteur lambda pourrait tout de même avoir des doutes quant à la réalisation phonologique de certaines consonnes finales. Par exemple, la finale de :

(16) *à plus* (pour ainsi dire *à plus tard*)

D'autre part, une divergence entre lexicographes, dans le traitement de certaines entrées, est remarquable. Elle se traduit par la présence de fluctuations importantes d'étiquetage « mots familiers » ou « mots argotiers » [2]. Ceci est surprenant dans le sens où les auteurs font preuve de choix dans la mention à donner : *arg.*, *pop.*, *fam.*, *vulg.*, *obsc.* Les différences d'emplois ne tendent pas à s'estomper au sujet de la fonction cryptique qui tantôt considérée comme caractère définitoire de l'argot, tantôt comme fonction non primordiale de celui-ci.

Il nous semble possible d'établir des associations assez nettes entre différents dictionnaires à partir d'une analyse linguistique qui prendrait en considération différents critères croisés, grammaticaux (morphologique, sémantique et phonologique) et sociolinguistique (en termes de *connivence* et de *lucidité*).

Conclusion

L'étude de la lexicographie argotique a relevé plusieurs tendances d'ordre historique, linguistique et culturel. La première est que les dictionnaires d'argot sont considérés comme le témoin d'une activité langagière en perpétuelle mouvance. Il n'est pas question, bien entendu de les cantonner à ces fluctuations, mais il est toutefois clair que ce sont des tendances assez fortes vers un français fortement non-normé.

La deuxième est le maintien du problème de vulgarisation. Des recherches similaires menées par (COLIN *et al.* 1990) révèlent en argotologie la

nécessité de beaucoup de précaution face aux fausses évidences. La lexicographie argotique ne s'improvise pas, ce que nos résultats indiquent également dans l'usage privilégié d'une pléthore d'entrées. Il serait donc risqué d'affirmer plus d'homogénéité dictionnaire sur la base des mots-vedettes.

La troisième tendance est la différence imposée par le genre dans l'ouvrage de l'argot. Les lecteurs peuvent avoir des besoins plus spécifiques, les obligeant à utiliser ou au moins à justifier leur connaissance des modèles d'analyses ou des méthodes employées pour traiter les informations. Il serait donc bénéfique que se constitue une *banque de données lexicographiques* focalisée sur le lexique argotique.

Finalement, la divergence apparaît très marginale. L'étude lexicologique de l'oral n'apparaît pas très évidente au regard des considérables travaux consacrés à l'écrit. Il est de toute évidence d'approfondir l'analyse du vocabulaire productif d'argot. Plus important encore, l'étude linguistique approfondie des argots évitera des conclusions erronées et hâtives sur des différences lexicographiques, historiques et culturelles, qui dans cette phase de l'analyse apparaissent. Leur disparition se ferait au moyen d'un dictionnaire d'argot en état de perpétuelle complémentation, outil infiniment indispensable pour les sujets-auteurs et les sujets-lecteurs.

NOTES

- [1] Marc SOURDOT (2002), « L'argotologie : entre forme et fonction », *La linguistique*, 38, 1, Paris.
- [2] Jacques CELLARD & Alain REY sont les seuls lexicographes qui font mention de cette évolution.

BIBLIOGRAPHIE

- CALVET, L.-J. (2003). « L'argot et la 'langue des linguistes'. Des origines de l'argotologie aux silences de la linguistique ». *Marges linguistiques*, n° 6, novembre, 55-64.
- CALVET, L.-J. (1991). « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique ». *Langue française*, n° 90, 40-52.
- CELLARD, J. & A. REY (1991). *Dictionnaire du français non conventionnel*. Paris : Hachette.
- COLIN, J.-P. & J.-P. MÉVEL (1990). *Dictionnaire de l'argot*. Paris : Larousse.
- DE LA GRASSERIE, R. (1907), *Étude scientifique sur l'argot et le parler populaire*. Paris : H. Daragon.
- DE LA GRASSERIE, R. (1905). « La psychologie de l'argot ». *Revue philosophique de la France et de l'étranger*. Paris : F. Alcan, 260-289.

- ESNAULT, G. (1965), *Dictionnaire historique des argots français*. Paris : Larousse.
- FRANÇOIS-GEIGER, D. (1968), « Les argots ». In : A. MARTINET (sous la dir.), *Le langage*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 620-648.
- GADET, F. (1992). *Le français populaire*. Paris : PUF.
- GUIRAUD, P. (1986). *Structures étymologiques du lexique français*. Paris : Payot (1^{re} éd., Larousse, 1967).
- LARCHEY, L. (1878). *Dictionnaire historique d'argot*. Paris : Dentu (republié en 1982, Paris, Jean-Cyrille Godefroy).
- LARCHEY, L. (1889). *Nouveau supplément du Dictionnaire d'argot*. Paris : Dentu.
- MELA, V. (1988). « Parler verlan : règles et usages ». *Langage et société*, n° 45, septembre, 47-72.
- MONOD, J. (1966). « Des jeunes, leur langage et leurs mythes ». *Les Temps modernes*, n° 242.
- SAINÉAN, L. (1912). *Les sources de l'argot ancien*. Paris : Librairie ancienne Honoré et Edouard Champion.
- SANDRY, G. & M. CARRÈRE (1957). *Dictionnaire de l'argot moderne*. Paris : Aux Quais de Paris.
- SOURDOT, M. (2002). « L'argotologie : entre forme et fonction ». *La linguistique*, 38, 1, Paris, 25-40.
- YOUSSE, A. (1976). « Les parlers secrets : quelques réflexions sur la fonction de dissimulation du langage ». In : *Linguistique et sémiotique*, Rabat : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.
- VAN GENNEP, A. (1968) [1908]. « Essai d'une théorie des langues spéciales ». *Revue des études ethnologiques et sociologiques de Paris*. Paris (Paris, Publications Paulet).

Webographie

- DICTIONNAIRES-GLOSSAIRES (*Base de données lexicographiques*). URL : <<http://www.liensutiles.org/dico.htm>>.
- ONYVA (*Dictionnaires thématiques*). URL : <http://www.onyva.es/dictionnaires_themes.htm>.
- LEXILOGOS (*Dictionnaires de toutes les langues*). URL : <<http://www.lexilogos.com/>>.

